
COMMISSION CANTONALE DES CONSTRUCTIONS
AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE ECONSTRUCTION

La Commission cantonale des constructions (CCC) soumet à l'enquête publique, durant 30 jours, la demande d'autorisation suivante :

Titre du projet de construction

Pose d'une fenêtre de toit et d'un puits de lumière

Numéro pour consultation eConstruction

261c35cb

Requérant(e)(s)

Philippe Steinmann

Auteur(e)(s) de plans

Philippe Steinmann

Parcelle

Parcelle 1310, No Folio 25, Lieu-dit En Arche

Coordonnées

2'556'959 1'121'344

Propriétaire(s)

Françoise Madeleine Germond Steinmann Antille

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone agricole

Dérogation(s)

24 ss LAT

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête).

Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions

Rue des Creusets 5

1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 6 mai 2024